

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/12/2013

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2013
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, François KLAEYLE, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Votants : 24

Conseillers absents - excusés : Francine PIERRE, Samia MESSALTI, David CARABIN, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Yves COLOMBAIN.

Procurations : Gérard VIRY à Pascal PELINSKI,
Jean-Marie HIRTZ à Jean-François PASQUET,
Bernard BRAUN à Jean-Pierre ROUILLON.

Secrétaire de séance : Marc BARRON

Date convocation : 13 décembre 2013

N° 2013-086

Objet : Attribution d'une subvention pour les philippines
Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER

Monsieur le maire rappelle le récent et violent typhon qui a sinistré les Philippines.

Devant l'ampleur des dégâts, la ville de Malzéville souhaite manifester sa solidarité envers les sinistrés. Elle s'associe donc aux aides de l'Etat, des autres collectivités territoriales et des associations caritatives, pour apporter une aide matérielle, sous la forme d'un soutien financier, par l'intermédiaire d'une fondation.

En conséquence, le maire, en accord avec la commission finances réunie le 3 décembre 2013 propose d'octroyer à la FONDATION DE FRANCE, une subvention exceptionnelle de 1 000 euros.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **APPROUVE** cette proposition.



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX.